

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

3 SEPTEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2014, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard, mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer, maire de Belleterre
M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère
M. Simon Gélinas, maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon, mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault, coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin, directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher, directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de
17 h à 17 h 30.

09-14-342A

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption
de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet débute son mot en indiquant que suite à sa présence au dernier conseil d'administration de la FQM, les échos recueillis laissent présager diverses coupures budgétaires du gouvernement. Le Témiscamingue n'y a d'ailleurs pas échappé au cours des derniers jours; un poste d'agent de la faune fût aboli à Témiscaming, alors que ce secteur de la MRC, principalement en territoire public, doit assurer le maintien de services permettant une protection optimale de la faune!

La création de la richesse doit être la priorité numéro un de la MRC de Témiscamingue. Le préfet compte donc relancer au cours des prochains mois des dossiers de développement économique.

09-14-343A **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2014.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2014 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

09-14-344A **Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

09-14-345A **Autorisation pour appel d'offres par voie de soumissions publiques concernant l'achat en commun de sel et calcium pour l'entretien des chemins d'hiver dans les municipalités (service offert par la MRCT depuis 1977).**

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De demander, par voie de soumissions publiques, des offres pour l'approvisionnement en sel et calcium destinés à être traités et utilisés comme abrasifs ou fondants chimiques pour l'entretien des chemins d'hiver dans les municipalités, saison 2014-2015.

Les quantités requises sont :

	SEL		CALCIUM
	Tonne en vrac	Sacs de 40 kg	Sacs de 35 kg
Quantité approximative	90	725	400

Les fournisseurs devront tenir compte des frais de livraison qui s'effectuera dans chacune des municipalités avant le 15 octobre 2014.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la MRC de Témiscamingue sous pli cacheté, au plus tard le **23 septembre 2014 à 10 h**, pour être prises en considération par le comité administratif de la MRCT, lors de la séance ordinaire prévue le 1^{er} octobre 2014. L'appel d'offres sera publié dans un journal local au cours du mois de septembre 2014.

La MRC de Témiscamingue ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De même, la MRC de Témiscamingue se réserve le droit d'accorder les contrats des abrasifs séparément.

09-14-346A **Gestion des cours d'eau – Octroi d'un contrat pour la réalisation de travaux aux cours d'eau Marcoux, Lafrenière et Vaillant dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.**

Report à la séance du mois d'octobre.

09-14-347A **Certificat de conformité – Approbation de la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à son règlement de lotissement (règlement n° 244, adopté le 13 août 2014).**

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de lotissement. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le conseil de la Municipalité régionale de comté;

Attendu que la municipalité de Duhamel-Ouest désire amender son règlement de lotissement n° 197 présentement en vigueur concernant les normes de construction de chemin;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 244, adopté le 13 août 2014 – lotissement).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 244 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 13 août 2014

Date de réception à la MRCT : 15 août 2014

09-14-348A **Québec en Forme / Renouvellement de l'entente et procédés administratifs, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, 202 000 \$ comprenant un montant de 5 600 \$ à la MRCT à titre d'honoraires pour la prestation de services.**

Considérant l'accord du « Comité local Québec en Forme du Témiscamingue »;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le renouvellement de l'entente et des procédés administratifs, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, entre « Québec en Forme » et la « MRC de Témiscamingue » pour la somme de 202 000 \$, dont 5 600 \$ à la MRCT à titre d'honoraires pour la prestation de services.

La MRCT doit s'assurer que toutes les sommes versées par Québec en Forme à titre de contribution ne soient utilisées qu'à la réalisation du Plan d'action du « Regroupement Québec en Forme du Témiscamingue », c'est-à-dire d'accomplir les tâches administratives requises et effectuer le suivi financier requis du Plan d'action à l'intérieur du budget établi.

- ❖ Que la directrice générale – secrétaire-trésorière soit par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

09-14-349A

Avenir d'enfants / Entente pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017, 236 015 \$ pour l'année 2014-2015 comprenant une somme de 5 272 \$ à la MRCT pour frais de gestion et d'administration.

Considérant l'accord du « Comité de coordination en petite enfance du Témiscamingue »;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'entente « Avenir d'enfants » pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017, la somme de 236 015 \$ étant alloué pour l'année 2014-2015, dont 5 272 \$ à la MRCT pour frais de gestion et d'administration.

De concert avec l'agent de développement et les partenaires du regroupement d'Avenir d'enfants, la MRCT doit accomplir les tâches administratives ainsi que le suivi financier établi pour assurer la réalisation du Plan d'action et réaliser les activités telles qu'acceptées au budget.

09-14-350A

Relocalisation des employés de Québec en Forme et Avenir d'enfants.

Considérant le manque d'espaces de bureaux et des besoins futurs de la MRC à son centre administratif;

Considérant la possibilité de relocaliser l'équipe de GénérAction à l'École Marcel-Raymond (EMR) de Lorrainville;

Considérant que suite à une entente convenue avec la direction de l'EMR, la MRC versera un montant de 4 312 \$ pour assurer la couverture de divers frais (location, téléphone, assurances);

Considérant que le déménagement sera effectif au 1^{er} octobre 2014;

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la signature d'une entente entre l'École Marcel-Raymond et la MRC de Témiscamingue selon les modalités convenues entre les deux parties;
- ❖ D'autoriser M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière à signer cette entente, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

La MRC de Témiscamingue demeure le mandataire de GénérAction et respecte les modalités des ententes de Québec en Forme et d'Avenir d'enfants et poursuit son mandat de gestion.

09-14-351A

École nationale des pompiers – Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation pour les pompiers.

Considérant que la MRC de Témiscamingue a conclu une entente, en 2005, avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) pour être gestionnaire de formation Pompier 1 pour les municipalités du Témiscamingue;

Considérant qu'une demande d'agrément a également été formulée en 2008 pour être gestionnaire des formations Pompier II (Pompier opération, Matières dangereuses opérations et Désincarcération) ainsi qu'Opérateur d'autopompe;

Considérant que cette entente est arrivée à échéance le 30 juin 2014;

Considérant l'ajout d'une clause demandant un versement de 1 000 \$ à l'École nationale des pompiers du Québec pour agir comme gestionnaire de formation;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De ne pas renouveler l'entente de formation des pompiers avec l'École nationale des pompiers du Québec;
- ❖ De demander à l'École nationale des pompiers du Québec de justifier cette demande de versement alors que la MRC apporte un soutien à l'ÉNPQ dans sa mission de veiller à la pertinence, à la qualité et à la cohérence de la formation professionnelle qualifiante des pompiers et des autres membres du personnel municipal travaillant en sécurité incendie.

Le comité administratif déplore que l'ÉNPQ puisse imposer une telle exigence alors qu'elle se définit comme étant « un établissement de formation et de qualification professionnelle reconnu pour son expertise, son leadership et sa capacité d'agir en partenariat ».

La *Loi sur la sécurité incendie* a apporté de nombreuses contraintes financières au cours des dernières années au sein du milieu municipal. L'imposition d'un versement de 1 000 \$ pour toute MRC agissant comme gestionnaire de la formation des pompiers s'avère être un acte de désengagement du gouvernement en matière de sécurité incendie, alors qu'un règlement provincial fût mis en place sur les exigences minimales de formation pour les pompiers municipaux.

09-14-352A

Fondations de l'immeuble – Autorisation pour octroi d'un contrat pour de nouveaux relevés d'arpentage.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services de Corriveau J.L. & Ass. inc. pour la réalisation de prise de relevés d'arpentage au coût de 15 250 \$ (taxes en sus).

Plus spécifiquement, les travaux consisteront à effectuer des relevés de niveaux pour les planchers de certains locaux situés au rez-de-chaussée et au 2^e étage, de la dalle du gymnase (vide sanitaire) et de la verticalité des murs de fondations pour la partie nord du bâtiment.

09-14-353A

Fondations de l'immeuble – Autorisation pour octroi d'un contrat à la firme Stavibel pour l'analyse des relevés d'arpentage.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services de la firme Stavibel de 5 565 \$ pour la réalisation d'un mandat d'analyse des relevés d'arpentage prise par la firme Corriveau J.L. afin de rédiger un rapport d'expertise avec proposition de solutions correctives et établissement d'une estimation des coûts à prévoir sur la solution retenue pour corriger le problème des fondations.

09-14-354A

Fondations de l'immeuble – Mise à niveau des planchers au rez-de-chaussée – Ajustement de l'offre de services de Nettoyeur spécialisé.

Considérant la résolution n^o 08-14-301A octroyant le mandat à l'entreprise Nettoyeur spécialisé pour la mise à niveau des planchers de certains locaux situés au rez-de-chaussée;

Considérant que l'offre initiale datait du 14 janvier 2014 et que suite à une nouvelle inspection réalisée le 15 août 2014, d'autres travaux doivent être réalisés afin d'assurer une mise à niveau adéquate des planchers;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services corrigée de Nettoyeur spécialisé pour la mise à niveau des planchers au rez-de-chaussée, partie Clair Foyer au coût total de 17 835,83 \$, taxes incluses.

09-14-355A Gestion des matières résiduelles.

Le préfet informe les membres du comité administratif qu'il a siégé une première fois au conseil d'administration de Tricentris le 25 août 2014.

09-14-356A Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT, ainsi que la présentation faite par M^{me} Christelle Rivest, coordonnatrice au service d'évaluation concernant le bilan des contestations 2014 en matière d'évaluation municipale.

09-14-357A Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 juillet au 15 août 2014		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 142,94 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	2 974,26 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 624,74 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	3 085,36 \$
Christelle Rivest	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 237,94 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 327,12 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 242,98 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	51 824,72 \$
--	--------------

Rémunération des maires	0 \$
-------------------------	------

N° chèque	Fournisseur	Description	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1400912	AUTOMOBILE PAQUIN	PIÈCES PICK-UP	103,61 \$
C1400924	L'INTRO MUSIQUE INC.	RÉP. ÉCRAN CAMION # 2	74,73 \$
C1400946	AGRITIBI R.H. INC.	PIÈCES + ENT. PELLE	1 943,69 \$
C1400947	ARBRONORD INC.	PIÈCES CAMIONS	118,17 \$

N° chèque	Fournisseur	Description	Montant
C1400950	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	PIÈCES CAMION # 3 + INVENTAIRE	2 481,08 \$
C1400953	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	INVENTAIRE PIÈCES CAMIONS	1 189,87 \$
C1400955	GARAGE MICHEL GRENIER	DIESEL JUILLET 2014	539,23 \$
C1400958	GOODYEAR CANADA INC.	PNEU CAMION # 1	901,43 \$
C1400960	HYDRAULIQUE J. BEAUDOIN	PIÈCES CENTRE DE TRI	8,52 \$
C1400963	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL JUILLET 2014	3 736,21 \$
C1400970	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES + OUTIL	489,12 \$
C1400971	PRODUITS INDUSTRIELS FRASER INC.	PIÈCES PELLE + BOBCAT	859,67 \$
C1400973	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL JUILLET 2014	5 039,51 \$
C1400976	STATION SERVICE P. GINGRAS	DIESEL JUILLET 2014	240,04 \$
C1400980	VERMEER CANADA INC.	PIÈCE TAMISEUR	304,98 \$
C1400994	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL JUILLET 2014	3 890,70 \$
C1400995	DÉPANNEUR RACHEL ROY	DIESEL JUILLET 2014	344,90 \$
C1400996	GARAGE W. LACASSE INC.	DIESEL JUILLET 2014	2 330,23 \$
C1400999	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL JUILLET 2014	6 216,86 \$
C1401002	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL JUILLET 2014	5 569,41 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1400910	9005-3703 QUÉBEC INC.	RÉCUP. BARDEAUX 14-07	1 264,73 \$
C1400911	AMNOR INDUSTRIES	RÉCUP. RDD 10-06-2014	328,38 \$
C1400915	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS POSTE-ÉCOCENTRE	41,88 \$
C1400916	GESTION USD INC.	2 COUVERCLES BAC NOIR	416,21 \$
C1400919	GROUPE CCL	FORM. BILLET PESÉE-ÉCOCENTRE	407,24 \$
C1400921	J. DROLET ET FILS LTÉE	GENOUILLÈRE ÉCOCENTRE	16,07 \$
C1400927	MARSEILLE EXTINCTEUR	EXTINCTEUR/INSPEC-ÉCOCENTRE	580,22 \$
C1400928	MULTILAB DIRECT	TEST COMPOST	1 127,90 \$
C1400930	MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD-DE-FABRE	FRAIS DICOM-ÉCOCENTRE	10,87 \$
C1400934	RADIO-COM JBM INC.	LOCATION TÉL. CAMIONS 07-2014	580,04 \$
C1400945	2956-1933-QUÉBEC INC.	TRICENTRIS JUILLET 2014	11 899,89 \$
C1400961	INDUSTEK	FIL ATTACHE BALLOT-CENTRE TRI	4 481,88 \$
C1400962	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 03-07-2014	6 443,78 \$
C1400964	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	RÉCUPÉRATION RDD 31-07-2014	2 131,67 \$
C1400966	LES ATELIERS KAMI INC.	OPÉRATEUR JUIN - JUILLET 2014, ENT.	9 037,15 \$
C1400967	MULTILAB DIRECT	TEST LIXIVIAT	245,48 \$
C1400968	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT JUILLET	115 448,87 \$
C1400977	T.S.C. INC.	BOTTES SÉCURITÉ M. PRUDHOMME	206,90 \$
C1400978	TEMLAC LTÉE	TABLIERS, GANTS ÉCOCENTRE	58,85 \$
C1400979	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE MUNICIPALITÉS, FER	10 142,96 \$
C1400992	COMMUNICATION-TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE-AOÛT	91,93 \$
PACTE RURAL			
C1400983	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	OUVERTURE DOSSIER - MRNF	31,04 \$
C1401008	UQAT-LA FONDATION	PACTE RURAL 2012-2013, 2014	15 000,00 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1400948	CENTRE GÉRARD-BRISSON	INTERVENANT PATERNITÉ	1 632,00 \$
C1400949	CKVM	PUB. RADIO-GÉNÉRATION	2 000,01 \$
QC EN FORME			
C1400909	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	ÉCOLE À VOLET SPORTIF	6 465,64 \$
C1400952	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	MÉLANIE PERRON/ZUMBA FAMILLE	374,00 \$
C1400956	GAUTHIER AUDREY	DÉPL.03/10 JUILLET	147,07 \$
C1400969	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	ACHAT CAMP DE JOUR	200,00 \$
C1400981	VILLE DE TÉMISCAMING	FORMATION - ANIMATION	675,00 \$

N° chèque	Fournisseur	Description	Montant
C1400989	CENTRE PLEIN AIR MONT KANASUTA	PASSE ACCÈS-SKI	110,00 \$
C1400991	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	DÎNER ET COL. SANTÉ FABRE-BÉARN	1 853,93 \$
C1401001	LE REFLET	PUB. SALON SPORT-QEF	310,43 \$
C1401009	VILLE DE TÉMISCAMING	PISCINE PARENTS-ENFANTS, AUTRES	1 469,00 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1400932	PARENT JEAN-YVES	2E VERS. PHASE FINALE PATRI	4 500,00 \$
C1400988	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	VOIX DES JEUNES-CULTUREL	1 800,00 \$
C1400993	CORPORATION AUGUSTIN-CHÉNIER INC.	FONDS COMM. CULTUREL	2 500,00 \$
C1401004	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	FONDS COMM. CULTUREL	1 000,00 \$
PROGRAMME HABITATION			
C1400920	HUBERT OLIVA	SUBVENTION RÉNOVILLAGE	5 599,00 \$
C1400926	MAISON D'HÉBERGEMENT L'ÉQUINOXE	SUBVENTION FINALE PAMH	98 639,55 \$
C1400974	SCALABRINI RÉJEANNE	SUBVENTION RÉNOVILLAGE	10 000,00 \$
MRCT - DIVERS			
C1400913	BEAULIEU GUILLAUME	DÉPL. 01-04 AU 30 AVRIL 2014	1 171,63 \$
C1400914	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	VENTE TAXES NIL RIENDEAU	261,79 \$
C1400917	GIRONNE LYNE	DÉPL. 23-06 AU 23-07-2014	341,50 \$
C1400918	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVES AOÛT 2014	7 437,06 \$
C1400922	JOURNAL LE CONTACT	PUB. TECH. ÉVALUATION	303,53 \$
C1400923	L'ACTUALITÉ	ABONNEMENT 2014-2015	44,79 \$
C1400925	LE REFLET	ZONAGE, TECH. ÉVALUATION	586,37 \$
C1400929	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	VENTE TAXES NIL RIENDEAU	5 573,63 \$
C1400931	OUELLET GÉRARD	DÉPL. 02-07 AU 11-07-2014	210,87 \$
C1400933	PIERRE-EAU 2002	ENTRETIEN BÂTISSE	431,16 \$
C1400935	SMI INFORMATIQUE	CONTRAT AOÛT 2014	1 771,85 \$
C1400936	SOCIÉTÉ GÉO'GRAPH INC.	PLAN ACTION 23-06 AU 03-08-2014	4 062,37 \$
C1400937	SÉBASTIEN LEBEL, AVOCAT	FRAIS CONTESTATION RÔLE	813,59 \$
C1400938	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	PUB. TECH. ÉVALUATION	781,83 \$
C1400939	TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ADHÉSION 2014-2015	304,68 \$
C1400940	VILLE DE VILLE-MARIE	TAXES FONCIÈRES 2014	4 450,32 \$
C1400941	XEROX CANADA LTÉE	CONTRAT COPIE MAI À JUILLET	1 689,03 \$
C1400942	REVENU CANADA ET	DAS FÉDÉRALES JUILLET 2014	11 239,25 \$
C1400943	REVENU QUÉBEC	DAS PROV 1 AU 15 JUILLET 2014	31 308,80 \$
C1400944	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 01-07-2014 (RÉSEAU)	2 832,02 \$
C1400951	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	DÉPENSES JUILLET 2014	21 498,36 \$
C1400954	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATIONS	340,00 \$
C1400957	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL. 25-06 AU 08-08-2014	251,98 \$
C1400959	HOME HARDWARE	FOURNITURES - BUREAU	23,48 \$
C1400965	LE BALADEUR DU TÉMISCAMINGUE	CONTRIBUTION SERVICES 2014	24 250,00 \$
C1400972	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT 31-07-2014	126,00 \$
C1400975	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES - BUREAU	1 111,73 \$
C1400982	BELL MOBILITÉ INC.	CELLULAIRES AOÛT 2014	403,71 \$
C1400984	2967-1724 QUÉBEC INC.	REMB. BAIL DÛ MRN	280,80 \$
C1400985	BERGERON GEORGE	REMB. TAXES (RÔLE DÉTRUIT)	17,49 \$
C1400986	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CA 13-08-2014	113,83 \$
C1400987	BROUSSEAU ALCIDE	REMB. TAXES (RÔLE DÉTRUIT)	30,74 \$
C1400990	CHAMPAGNE BELLEHUMEUR GUIMOND INC.	VÉRIFICATION COMPTABLE 2013	24 662,14 \$
C1400997	GRAFTEAUX YVES	DÉPL. 17-07 AU 13-08-2014	109,95 \$
C1400998	JAGUAR MÉDIA	ABONNEMENT RIMQ 2014-2015	603,62 \$
C1401000	LACROIX-GAGNON RAYMONDE	REMB. TAXES (RÔLE DÉTRUIT)	25,06 \$

N° chèque	Fournisseur	Description	Montant
C1401003	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	DEMANDE AUTORISATION	278,00 \$
C1401005	O.B.V.T.	VERS. FINAL LAC KIPAWA	33 258,40 \$
C1401006	PELLERIN JEAN-YVES	REMB. TAXES (RÔLE DÉTRUIT)	26,31 \$
C1401007	SMITH RHONDA	SURVEILLANCE EXAMEN	25,00 \$
C1401010	VILLE DE VILLE-MARIE	COUR MUN. TNO 01-04 AU 30-06	20,00 \$
C1401011	HYDRO-QUÉBEC	MRCT ET ÉCOCENTRE	3 199,98 \$
C1401012	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 1 AU 15 AOÛT 2014	14 622,45 \$
C1401013	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 19-07-2014 (139-6556)	993,98 \$
C1401014	VISA DESJARDINS	RELEVÉ AU 31-07-2014	1 870,17 \$
	TOTAL		559 410,78 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 3 septembre 2014.

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

09-14-358A Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

Aucune question formulée par l'assistance.

09-14-359A Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 17 septembre 2014
- Comité administratif : 1^{er} octobre 2014

Il est 18 h 25.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.